







DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

LISE PROVOST PRIX HERMÈS DE CARRIÈRE 2017 FSA UNIVERSITÉ LAVAL



L'ÉVOLUTION DU RÔLE DE L'INFIRMIÈRE ET DE L'INFIRMIER AU QUÉBEC



Lise Provost, M. Sc., M. Éd., Adm. A. Attachée de presse retraitée de L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec PROL05584904





INTRODUCTION

Lise Provost, relationniste de formation, a toujours entretenu des relations de confiance avec les représentants des médias, les journalistes et les éditorialistes. Ils sont vite devenus ses alliés. Tout au long de sa carrière, menée dans les secteurs de la finance et de la santé, elle a su compléter sa formation, accroître ses connaissances et développer ses compétences, notamment, en administration. Elle est ainsi devenue une habile négociatrice dotée d'une grande capacité d'écoute, d'un pouvoir d'influence indéniable : une administratrice redoutable, Elle a particulièrement exercé son leadership auprès des médias –radio, télévision, émissions d'affaires publiques et bulletins de nouvelles, journaux quotidiens et hebdomadaires imprimés et magazines, internet et médias sociaux- partout au Québec, dans le positionnement de la profession infirmière et de l'infirmière dans ses possibilités infinies de carrière.

POURQUOI LISE PROVOST MÉRITE LE PRIX HERMÈS DE CARRIÈRE 2017

Lise Provost mérite le Prix Hermès de la FSA de l'Université Laval pour avoir rehaussé l'image de l'infirmière. Lise Provost a su mettre sur la place publique le rôle crucial que joue l'infirmière dans le réseau de la santé au Québec, la formation et les compétences qui lui sont nécessaires pour toujours mieux soigner la population, à tous les âges de la vie. Lise Provost a fait savoir à tous que les sciences infirmières sont enseignées au baccalauréat, au diplôme d'études supérieures spécialisées, à la maîtrise et au doctorat. Elle a su aussi dévoiler les difficultés rencontrées par l'infirmière dans l'évolution de son rôle, à l'heure où la population vieillit et que les maladies chroniques se multiplient, que la recherche et les technologies évoluent à la vitesse de l'éclair, et que le réseau se dirige vers une pénurie.

Lise Provost a pris le leadership de la notoriété des infirmières et grâce à son pouvoir d'influence et ses qualités de négociatrice, a convaincu les représentants des médias, les journalistes et les éditorialistes, d'ouvrir grand leurs pages et leur écran aux revendications des infirmières. Les efforts constants de positionnement de Lise Provost, combinés à ceux de ses collègues à la promotion et au développement de la profession de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), ont su convaincre les journalistes, ses plus grands alliés, de propulser les infirmières vers les plus hauts sommets.

Lise Provost a été attachée de presse à l'OIIQ du 21 janvier 2008 au 14 janvier 2014.

RECHERCHE ET ANALYSE

À son arrivée à l'OIIQ, en janvier 2008, les recherches de Lise Provost indiquent ;

1. Que plus de quarante ans après avoir modernisé la formation des infirmières, les cégeps contribuent toujours à former la relève infirmière, mais sans aucun ajout d'heures de formation ou de rehaussement, contrairement à la formation des médecins, des pharmaciens et des autres professionnels de la santé, jusqu'aux ambulanciers, qui seront formés à l'université. Pendant ce temps, toutes les provinces au Canada octroient le permis d'infirmière au terme d'une formation universitaire et d'un total d'heures équivalent à deux ans de formation supplémentaire par rapport à celle du Québec. .Rappelons que les sciences

infirmières sont enseignées aux niveaux du baccalauréat, du diplôme d'études supérieures spécialisées, de la maîtrise et du doctorat.

- 2. Qu'au 31 mars 2008, l'OIIQ compte 70 181 membres. L'on constate que 25 000 infirmières atteindront l'âge de la retraite d'ici cinq ans. Les soins critiques (urgences, soins intensifs, unités coronariennes, néonatalogie et grands brûlés) demeurent en difficulté majeure pour attirer et retenir des infirmières. Rappelons que ces soins sont habituellement assurés par des infirmières de la relève. (Voir Tableau statistiques Évolution du nombre d'infirmières au Québec)
- 3. Que la Loi 90 de 2002, qui a réaménagé le réseau de la santé, n'en finit plus de s'organiser pour fournir une meilleure accessibilité aux soins à la société. Elle vit plusieurs ratés. Cette loi est venue accorder 14 activités réservées aux infirmières, dont l'évaluation, la surveillance clinique et le suivi infirmier des clientèles, par exemple initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques et ajuster des médicaments. Dans cette évolution, l'infirmière, qui a longtemps travaillé dans l'ombre des médecins, doit prendre sa juste place parmi les professionnels de la santé qui travaillent en interdisciplinarité, et se faire respecter, parler d'égal à égal, et agir en toute confiance. Le rehaussement de la norme d'entrée dans la profession au baccalauréat lui donnerait les coudées franches.
- 4. Que les infirmières attendent des développements sur le Projet de Loi 21, Loi modifiant le Code des professions santé mentale. Le mémoire, présenté par l'OIIQ en 2008, revendique des activités réservées aux infirmières, en santé mentale.
- 5. Chaque fois que l'OIIQ fait des représentations pour revendiquer des plans d'effectifs, des reconnaissances de spécialités ou du financement au gouvernement, même si ses demandes sont fortement justifiées et bien documentées, c'est le parcours du combattant, c'est la croix et la bannière, comme si les infirmières ne le méritaient pas, n'étaient pas importantes et jouaient des rôles secondaires. Précisons que la mission de l'OIIQ est d'assurer la protection du public par la surveillance de la profession infirmière, et qu'il a également pour mandat de promouvoir une pratique infirmière de qualité et de contribuer au maintien des compétences des infirmières.

IDENTIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE

Le problème, c'est le manque de <u>V</u>olonté politique du ministère de la Santé et des Services sociaux et du Premier Ministre d'accorder de la valeur aux infirmières, et de leur fournir des ressources financières, pour leur permettre d'occuper tout le champ d'exercice et les activités qui leur sont réservées.

Le problème, c'est aussi la verte opposition des cégeps et des syndicats d'infirmières au rehaussement de la norme d'entrée dans la profession au baccalauréat. Pourtant, c'est le DEC-BAC que l'OIIQ promeut.

Le problème, c'est également l'opposition des fédérations de médecins à l'avènement des infirmières praticiennes spécialisées pour offrir l'accès aux soins à la population dépourvue d'un médecin de famille, c'est la mainmise des médecins sur le réseau de la santé et l'accès aux soins.

Le problème, c'est l'argent qui ne vient pas du gouvernement pour :

- attirer et retenir les infirmières de la relève et de maintenir en poste les infirmières expérimentées pour les former, afin de contrer la pénurie qui sévit, notamment aux urgences et en salles d'opération;
- ouvrir des groupes de médecine familiale (GMF), (un médecin une infirmière), pour contribuer à soigner le demi-million de personnes au Québec qui n'a pas de médecin de famille ;
- accorder la reconnaissance d'une spécialité infirmière en prévention et contrôle des infections pour contrer les infections nosocomiales qui nous envahissent;
- ouvrir des postes d'infirmières praticiennes spécialisées, pour désengorger les urgences, soulager le réseau et fournir l'accès aux soins à la population;
- s'assurer de la qualité et de la sécurité des soins qui seront offerts aux personnes âgées, en exigeant la présence constante d'infirmières en CHSLD.

ACTIONS

L'infirmière joue un rôle majeur dans le réseau de la santé, et il serait primordial d'en saisir la population en général qui bénéficie de ses soins, et qui vote tous les quatre ans pour élire les députés et les gouvernements qui seront formés. Le rôle de l'infirmière doit être connu, compris et accepté de tous, et il doit être valorisé, notamment par ses pairs professionnels de la santé et par les députés qui siègent à l'Assemblée nationale, et qui participent aux travaux parlementaires, pour améliorer notre système de santé.

COMMUNICATIONS

Nous procédons alors à l'élaboration d'une campagne de visibilité avec l'**objectif** d'augmenter la notoriété de l'infirmière en mettant son action en lumière dans différentes situations cliniques, dans le but d'atteindre le nombre de 3000 nouvelles recrues chaque année pour combler les départs à la retraite et contrer la pénurie, et d'inciter le ministère de la Santé à délier les cordons de la bourse pour permettre aux infirmières de veiller à la qualité et à la sécurité des soins des Québécois, tous les jours, 24 heures sur 24, à tous les âges de la vie.

La **stratégie** privilégiée est le resserrement des rencontres éditoriales et le positionnement de l'infirmière dans les médias en profitant de chaque occasion de représentation : conférence de presse, présentation de mémoire en commission parlementaire, événements marquants, congrès, octroi de prix d'excellence, comme l'Insigne du mérite et les Prix Florence, le Grand Prix Innovation clinique, les Prix Innovation clinique régionaux, le Portrait annuel de l'effectif infirmier, pour émettre un communiqué de presse et ainsi ouvrir le dialogue avec les journalistes pour positionner l'infirmière et l'infirmier. Une veille stratégique sera assurée pour profiter des opportunités. Une approche personnalisée, par téléphone, sera faite auprès de tous les médias, et particulièrement La Presse, Le Soleil, Radio-Canada et quelques magazines dont Châtelaine, L'actualité et Elle Québec.

RECHERCHE SUR LES PUBLICS ET L'ENVIRONNEMENT

Les premiers publics visés dans ce dossier sont les infirmières et les infirmiers : les soignantes, les gestionnaires, les professeures, les chercheuses. Les jeunes filles et

garçons du secondaire IV et V, à l'heure des choix de carrière. Vient ensuite toute la population du Québec sur qui les infirmières veillent avec autant de bienveillance, à tous les âges de la vie. Naturellement, le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le Collège des médecins, l'Ordre des pharmaciens du Québec, l'Ordre des Psychologues du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec; les autres ordres professionnels de la santé, les collèges, les cégeps et les universités; les députés qui siègent à l'Assemblée nationale; les syndicats d'infirmières : Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et la CSN; la Fédération des médecins spécialistes du Québec, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, Urgence Santé, la Fédération des cégeps du Québec - Les ambulanciers, les éditorialistes, les journalistes à la santé et à l'éducation, les médias d'information.

Les principaux enjeux sont :

- le vieillissement de la population et l'évolution des maladies chroniques;
- la pénurie d'infirmières dans le réseau de la santé et des services sociaux ;
- l'attraction et la rétention des jeunes infirmières dans la profession ;
- la rétention des infirmières de 50 ans et plus, qui totalisent 25 000 personnes ;
- la création d'une spécialité infirmière en prévention et contrôle des infections ;
- le rehaussement de la norme d'entrée dans la profession au baccalauréat ;
- la rentrée sur le marché des infirmières praticiennes spécialisées (IPS);
- la lente application de la Loi 90, qui a enrichi le rôle de l'infirmière ;
- le Projet de Loi 21 en santé mentale 2009-06-18 (présentation du mémoire)
- le projet de Loi 41, Loi modifiant la Loi sur la pharmacie 2011-11-29;
- le désintéressement graduel des médias d'information pour les affaires sociales ;
- la transformation des médias.

L'échéancier

L'échéancier s'étendra de janvier 2009 à janvier 2014 et sera évalué chaque année.

Budget

Un budget de 37 600 \$ amorti sur cinq ans, a été établi. Il couvre uniquement les heures consacrées par l'attachée de presse à positionner la profession lors de la diffusion de communiqués de presse. Cette campagne n'a occasionné aucuns frais à l'OIIQ étant donné que l'attachée de presse, seule protagoniste dans le dossier, était à son emploi et que les heures supplémentaires effectuées dans le dossier n'ont jamais été facturées, ni même colligées. En bonne administratrice, Lise Provost a toutefois voulu chiffrer l'action selon le nombre d'heures consacrées à chaque positionnement, en le multipliant par le nombre de communiqués de presse émis par année, par le salaire horaire de l'attachée de presse.

ÉVALUATION

Les efforts constants déployés par l'attachée de presse se reflètent par une couverture de presse quotidienne toujours bien nourrie et positive, dans tout le Québec, Les premières grandes nouvelles, compte tenu de nos indicateurs de performance, sont venues des infirmières :

- Au 31 mars 2009, l'OIIQ compte 70 587 membres, et 33 % possèdent un baccalauréat en sciences infirmières, soit plus de 23 000. Il s'agit d'une augmentation de 110 % en 15 ans. Un total de 2576 recrues ont intégré la profession. (Voir tableau statistiques)
- Le 30 juin 2009, le ministre de la Santé annonce une mesure pour fidéliser les nouvelles infirmières et encourager les infirmières d'expérience à demeurer plus longtemps dans le réseau public. Cette mesure se traduit par une prime annuelle aux jeunes recrues de 3000 \$ pendant leurs trois premières années dans le réseau public, et une prime annuelle de 8000 \$ aux infirmières d'expérience qui reporteront la prise de la retraite.
- Novembre 2009, sous l'initiative de Lise Provost, le magazine Châtelaine qui publie le portrait des 100 femmes qui marquent le Québec, le Dr Yves Lamontagne, Président directeur général du Collège des médecins présente Gyslaine Desrosiers, présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Il y indique, notamment, que l'OIIQ, sous l'impulsion de sa présidente, a conclu des ententes majeures avec le Collège des médecins du Québec et cinq grandes associations de médecins spécialistes à propos de la réglementation touchant les infirmières praticiennes. Ces ententes étaient d'une complexité particulière, mais l'engagement de Gyslaine Desrosiers dans leur négociation a été un facteur clé de leur conclusion heureuse pour un fonctionnement amélioré et plus efficace de notre système de santé.
- Au 31 mars 2010, l'OIIQ compte 71 371 membres, et la proportion des infirmières qui détiennent un baccalauréat en sciences infirmières est de 33 %.
- Le 14 juillet 2010, le gouvernement annonce en conférence de presse la création de 500 postes d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en soins de première ligne, et confirme un budget de plus de 117 millions de dollars réservé exclusivement à la création des 500 nouveaux postes d'IPS et à leur formation. Un moment très important et attendu, qui conclut près de 10 ans de travail pour intégrer cette fonction d'IPS dans le réseau.
- Le 24 septembre 2010, la journaliste de l'équipe d'Enquête de Radio-Canada, Madeleine Roy, publie aux nouvelles, avec la collaboration de Lise Provost, un reportage dévoilant que les médecins seront payés 60 000 \$ pour superviser les superinfirmières qu'ils accueillent dans leur clinique. Les infirmières sont insultées de se faire dire que les médecins sont allés négocier des honoraires de supervision alors qu'elles sont formées pour agir de façon autonome. Sachons que les infirmières praticiennes gagnent en moyenne 63 000 \$ par année et que les médecins omnipraticiens gagnent trois fois plus, soit 180 000 \$ en moyenne par année. La tension monte dans le réseau de la santé.
- Le jeudi 18 novembre 2010, toujours sous l'impulsion de Lise Provost, l'Émission Enquête de la télévision de Radio-Canada publie un reportage de la journaliste Madeleine Roy dénonçant la résistance du Collège des médecins, tolérée par tous les gouvernements qui se sont succédé à Québec, dans le développement des infirmières praticiennes spécialisées depuis 10 ans, qui se

traduit par l'imposition d'exigences uniques en ce qui concerne la formation et un champ de pratique plus restreint qu'en Ontario. Étant donné qu'une infirmière praticienne spécialisée gagne environ le tiers du salaire d'un omnipraticien, le retard du Québec se répercute non seulement au niveau de l'offre des soins en première ligne, mais aussi à celui du budget de la santé. https://youtu.be/hGJiz2gx71Y (Reportage complet disponible sur clé USB)

Au 31 mars 2011, l'OllQ compte 71 399 membres.

Le 18 juin 2011, c'est grâce au leadership et à l'influence professionnelle de Lise Provost que l'OIIQ a été le précurseur de la métamorphose du cahier Carrières et Professions du journal La Presse, - qui publiait les offres d'emploi des employeurs-, est devenu CV La Presse, - qui fait la promotion de la profession infirmière et dresse le portrait d'infirmières et d'un infirmier, recommandés par Lise Provost, dans différentes situations cliniques, et publie, par la suite, les offres d'emploi. Ainsi, on peut y lire une entrevue bien stimulante pour les jeunes au moment du choix de carrière, de Suzanne Durand, Directrice du Développement et du Soutien professionnel de l'OIIQ, menée par Martine Letarte. Suivent ensuite les portraits, avec photo couleur, d'Alexis Parent, assistant-infirmier chef en oncologie de l'Hôpital Notre-Dame. M. Parent a recu le Prix Florence 2010 dans la catégorie Relève ; les portraits aussi d'Anne Fournier. infirmière clinicienne en pédopsychiatrie à l'Hôpital Sacré-Cœur, de Julie Thibault, infirmière praticienne spécialisée du CSSS du sud de Lanaudière, de François Boulais, infirmier à l'emploi dans une agence privée, et deux infirmières auxiliaires. Tout y est : la formation en soins infirmiers et en sciences infirmières, le salaire selon le poste occupé, les établissements d'enseignement, les perspectives d'emploi. Bref, une mine d'informations pour la relève infirmière et pour la population. (Cahier CV La Presse du 18 juin 2011 porté en annexe)

- Le 21 septembre 2011, la création d'une spécialité en prévention et contrôle des infections pour les infirmières est annoncée. Cette spécialité infirmière était réclamée depuis longtemps par les membres de l'OIIQ et recommandée par les plus hautes instances, microbiologistes, infectiologues et experts en santé publique. Il s'agit d'une première au Canada.
- Au début d'octobre 2011, suite aux demandes répétées et insistantes de Lise provost, le magazine Elle Québec accepte de faire le portrait d'Alexis Parent, assistant-infirmier chef en oncologie de l'Hôpital Notre-Dame, dans son numéro de novembre 2011. M. Parent a reçu le Prix Florence 2010 de l'OIIQ dans la catégorie Relève. Un jeune homme bien adapté dans un monde de femmes. Rafraîchissant, mais surtout inspirant.
- Le 21 octobre 2011, avec la complicité de Lise Provost, le journaliste Jean-Yves Girard publie un article dans le magazine Châtelaine intitulé <u>Pourquoi elles deviennent infirmières</u>. Devant l'explosion des heures supplémentaires (La Presse, mars 2010) et la vague de suicides chez les infirmières (Le Journal de Montréal, août 2010), Châtelaine a interviewé des étudiantes en sciences infirmières pour connaître leur motivation à vouloir devenir infirmière malgré tout. Le pouvoir d'améliorer les choses, un premier contact avec un patient, un

homme de 74 ans à qui Stéphanie devait faire une pigûre d'insuline alors que sa main tremblait tellement elle était nerveuse. Cette première expérience lui a permis de confirmer qu'elle avait tout ce qu'il faut pour devenir infirmière. Parmi d'autres témoignages, Ndeye-Sophie Thior, venue du Sénégal en 2008. 33 ans. quatre enfants et un mari étudiant en médecine à l'Université Laval. Son mari était contrôleur aérien et elle informaticienne dans son pays. Ils avaient de bons salaires. Ils ont immigré au Québec pour que leurs enfants aient de meilleures conditions d'études. Devenir infirmière est probablement l'une des seules facons pour elle d'échapper au sort réservé à tant d'immigrés - petits boulots instables et mal payés. Quand le découragement la gagne, elle se dit que une fois ses études terminées, elle aura un travail assuré et un salaire décent. Pour la présidente du comité jeunesse provincial de l'OIIQ, les mythes perdurent ; pour les jeunes, une infirmière suit les directives du médecin et fait des prises de sang. Mais quand elle leur explique la polyvalence, le développement quasi exponentiel de la profession, l'autonomie et le côté scientifique, les yeux s'illuminent. Vitalie Perreault renchérit : Sky is the limit. J'ai travaillé aux soins intensifs, aux urgences, en soins coronariens, au maintien à domicile, en recherche, j'ai enseigné, et tout ça, avec mon diplôme d'infirmière. Ma meilleure amie est dermatologue depuis la fin de ses études. Et elle l'est touiours, dans le même bureau. Cette mobilité attire aujourd'hui les jeunes ouverts sur le monde et curieux. C'est rare qu'un domaine vous permette de choisir quelque chose qui soit vraiment en lien avec votre personnalité, ajoute Gyslaine Desrosiers. Une infirmière d'urgence n'a pas du tout la même personnalité que celle qui travaille en chimiothérapie. L'on rajoute qu'une infirmière qui a une formation universitaire, qui veut voyager et qui rêve d'aventure a l'embarras du choix, d'autant que l'on reconnaît sa compétence dans la plupart des pays. Du Grand Nord aux zones chaudes du globe (avec infirmières sans frontières) en passant par la Suisse... et les États-Unis. Car il n'y a pas que le Québec qui manque d'effectifs. La pénurie d'infirmières est mondiale. Nos voisins du Sud estiment qu'ils en auront besoin de 500 000 à 1 million au cours des prochaines années. L'article mentionne aussi que la mobilité des infirmières est facilitée grâce à un accord signé en 2010 dans le cadre de l'Entente Québec-France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Salaire, horaire de travail, formation au DEC ou au BAC, et statistiques complètent cet article.

À la fin octobre 2011, les habiletés de négociations et le pouvoir d'influence de Lise Provost ont eu raison de la publication de l'article de Jean-Yves Girard. intitulé Profession infirmière dans l'édition de novembre 2011 du magazine Châtelaine. Il consacre, dans un texte signé Jean-Yves Girard, sept pages à la profession et à six infirmières du réseau de la santé, du jamais vu! Ces infirmières sont : Annabelle Rioux, 30 ans, infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne, CSSS Jardins-Roussillon à Châteauguay, Guylaine Marquis, 52 ans, chef-clinico-administrative du bloc opératoire, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Catherine Legault, 21 ans, infirmière diplômée, Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, étage de chirurgie-traumatologie, Chantal Dézy, 25 ans, infirmière au bloc opératoire, Hôpital Sainte-Justine, Joanna MacLeod, 30 ans, infirmière de proximité, Équipe de la rue du CSSS Jeanne-Mance, centreville de Montréal, et Brigitte Chaumont, 49 ans, infirmière clinicienne depuis 24 ans au Centre de jour de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Une grande réalisation. Quand on considère le tirage d'un tel magazine, le nombre de lecteurs par copie et sa durée de vie, on reçoit ce reportage et ces images

comme une grande marque d'appréciation. D'ailleurs, les sept pages de ce reportage encadrent le frontispice de cette présentation.

Provost avec Le Soleil, M. Pierre Pelchat, journaliste, publie l'article titré <u>Au tour des infirmières de vouloir prescrire des ordonnances</u>. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la Commission parlementaire sur le Projet de Loi 41, Loi sur les pharmacies. Les infirmières sont ulcérées d'avoir été oubliées par le ministre de la Santé, Yves Bolduc, avec le projet de loi 41 qui donnera plus de pouvoirs aux pharmaciens pour prescrire certaines ordonnances à l'avenir. «Ça fait 10 ans que dans toutes les cliniques ambulatoires, les GMF [groupes de médecine de famille], on était supposé avoir le droit d'ajuster les médicaments mais c'est bloqué. Il n'y a pas une pharmacie au Québec qui accepte des formulaires de liaison des infirmières», a déploré Gyslaine Desrosiers. Devant cette situation, l'Ordre réitère sa demande de pouvoir prescrire, sans ordonnance collective approuvée par un médecin, certains médicaments ainsi que des examens de laboratoire pour donner un service plus rapide aux patients.

Le 12 mai 2012, après des négociations serrées menées par Lise Provost prouvant que et le journal La Presse, et la profession infirmière et la population du Québec y gagneraient-. La Presse réitère la présentation de la profession infirmière, cette fois le jour de l'anniversaire de Florence Nightingale, dans son cahier CV La Presse. La Journée internationale de l'infirmière est célébrée aujourd'hui, le 12 mai, jour anniversaire de la naissance de Florence Nightingale, héroïne britannique associée depuis le XIX^e siècle aux soins infirmiers. CV La Presse dresse le portrait de cinq infirmières et un infirmier. Permettez-nous encore une fois de les nommer individuellement car ils sont tous importants individuellement dans l'évolution de la qualité et de la sécurité apportées aux soins à la population : Julie Poirier, infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne, œuvre dans trois cliniques affiliées à un groupe de médecine familiale (GMF) en Beauce. Mme Poirier est également présidente du Comité jeunesse de l'OIIQ, notamment très actif dans le dossier du rehaussement de la norme de formation au baccalauréat, et de sa promotion entre autres, auprès des cégeps. Ghislaine Télémaque, infirmière en dispensaire, employée par le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James. Madame Télémaque est récipiendaire du Prix Florence Rayonnement international 2012 de l'OIIQ. Simon Grenier-Michaud, infirmier clinicien, urgences au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières. M. Grenier est récipiendaire du Prix Florence 2012, dans la catégorie Relève, Chantal Soucy, infirmière clinicienne spécialisée en prévention et contrôle des infections, est coordonnatrice de l'équipe d'infections nosocomiales à la Direction de la Santé publique de Montréal. Mme Soucy est également présidente de l'Association des infirmières en prévention des infections. Finalement, Martine Carrier, infirmière responsable, soins à domicile. Santé maternelle, infantile et scolaire, dans la communauté Kitcisakik, dans le nord de la réserve faunique de La Verandrye. Mme Carrier est également récipiendaire du Prix Florence Promotion de la santé 2012 de l'OIIQ. Au moment de remporter son prix, Mme Carrier poursuivait ses études pour obtenir son baccalauréat. Le cahier CV La Presse présente aussi une entrevue menée par Mae Drolet-Giroux, avec Suzanne Durand, Directrice du développement et du soutien professionnel de l'OIIQ, intitulé La profession d'infirmière offre des perspectives d'emploi aussi bonnes que variées, dans

différents environnements de travail et domaines d'activité. Le texte porte sur l'attrait de la profession, la nouvelle spécialité en prévention et contrôle des infections créée pour les infirmières, la formation continue et la proportion d'hommes de 10 %, qui s'intéressent particulièrement à la gestion, les soins critiques et la santé mentale. Une autre entrevue y figure, celle menée par Marc Tison, avec la présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers, dont deux textes sont issus : Ces infirmières qui déploient leurs ailes et Des infirmières en pleine maitrise, qui portent sur l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) et la formation nécessaire à la maitrise. L'on y compare le nombre de 149 IPS au Québec au 31 mars 2012, par rapport à 2000 en Ontario, comme quoi les choses se passent plus rapidement dans le ROC. Daniel Marleau, chef du service des statistiques sur l'effectif à l'OIIQ, aussi interviewé, a collaboré au texte suivant La profession d'infirmière en chiffres. (Cahier CV La Presse du 12 mai 2012 porté en annexe)

- Le 20 juin 2012. À la suite d'une rencontre éditorialiste initiée et organisée par Lise Provost, Le Soleil publie l'éditorial de Brigitte Breton intitulé Les infirmières de demain. Mme Breton incite le Québec à considérer sérieusement la demande de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec qui réclame cinq ans de formation et non plus trois pour entrer dans la profession. Il faudra payer davantage pour des infirmières bachelières? Certainement. L'Association des établissements de santé, favorable au bac obligatoire, le reconnaît. Il y a cependant des économies à faire en enrichissant la formation de base plutôt que de constamment compenser par de la formation en milieu de travail. Certaines tâches sont aussi moins onéreuses si elles sont réalisées par une infirmière plutôt que par un médecin. Les erreurs et une productivité moindre engendrent aussi des coûts. Rendre le baccalauréat obligatoire exigerait bien sûr des réaménagements dans les cégeps et les universités. Rien n'est insurmontable. L'intérêt des malades et des futures infirmières doit primer.
- Le 20 septembre 2012, l'adoption de la Loi 21, Loi modifiant le Code des professions santé mentale, et pour lequel l'OIIQ avait présenté un mémoire le 18 juin 2009, est venu, pour sa part, accorder trois autres activités réservées aux infirmières : décider de l'utilisation des mesures d'isolement dans le cadre de l'application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et de la Loi sur les services de santé et des services sociaux des autochtones cris, évaluer les troubles mentaux à l'exception du retard mental, et évaluer un enfant qui n'est pas encore admissible à l'éducation préscolaire, et qui présente des indices de retard de développement, dans le but de déterminer des services de réadaptation et d'adaptation répondant à ses besoins. Une belle avancée pour les infirmières. Notons que selon le Portrait sommaire de l'effectif infirmier 2012-2013 de l'OIIQ, 4172 infirmières travailleraient en santé mentale au Québec.
- Le 24 octobre 2012, l'OIIQ annonce un nombre record d'entrées dans la profession en 2011-2012, soit l'émission de 3010 permis délivrés à des infirmières de la relève, une année record depuis près de 40 ans. Notre objectif est donc atteint et nous allons le dépasser. Osons croire que nos efforts de positionnement portent déjà leurs fruits. Au 31 mars 2012, l'OIIQ comptait 72 169 membres dont 35 % sont titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières.

- Novembre 2012, à la demande de Lise Provost, faite à la rédaction de Châtelaine, de produire un article bilan de la carrière de Gyslaine Desrosiers à l'approche de son départ après 20 ans à la barre de l'OIIQ, le magazine lui a accordé une page où elle s'est exprimée librement, Partir est un art, Gyslaine Desrosiers y indique, notamment : À l'instar de plusieurs de mes collègues, j'aurais pu être médecin. Mais j'ai choisi d'être infirmière parce que j'aimais les malades, que je voulais cette proximité. Malheureusement, dans notre société, parler de la qualité de vie d'un malade, c'est moins glamour que de parler d'un nouveau scan. Je crois qu'il faut redonner de la noblesse aux soins. On pense que soigner les gens est naturel pour les femmes. Mais si vous êtes entre la vie et la mort, ce n'est pas la charité ou l'altruisme qui va vous sauver. C'est l'art de reconnaître vos symptômes, d'agir en temps opportun et de la bonne manière... Être infirmière, c'est posséder une expertise d'accompagnement qui demande connaissances en pathologie, énormément de en psychologie. pharmacologie. Une capacité d'intervention qui exige des habiletés spécifiques et de l'initiative. Faire reconnaître cette expertise est une bataille. En parcourant le Québec durant des années, elle a constaté qu'en région inuit ou dans un petit village éloigné, l'infirmière y est le système de santé à elle toute seule, ce qui lui a permis de comprendre à quel point les infirmières sont au cœur de l'histoire. Les infirmières ont de l'audace, sont des bâtisseuses de société. La profession est en train de changer. Les infirmières se spécialisent, deviennent praticiennes, évoluent constamment. Et ce n'est pas fini. Les plus jeunes ont plein de rêves. Elles donnent de l'élan à la profession....
- Le 18 février 2013, à la demande insistante mais toujours respectueuse de Lise Provost, adressée personnellement à Carole Beaulieu, rédactrice en chef et éditrice de L'actualité, de faire un article avec Gyslaine Desrosiers, pour marquer son départ de l'OllQ après 20 ans de carrière, L'actualité publie un article intitulé Les médecins ont-ils trop de pouvoir ?, signé par le journaliste Jonathan Trudel. Oui, tonne la présidente sortante de l'Ordre des infirmières du Québec, Gyslaine Desrosiers. Et personne ne bouge, de peur de se les mettre à dos ! Mais il y a de l'espoir : une nouvelle génération de médecins secoue les piliers de la profession. Cet article a eu l'effet d'une bombe sur tout le réseau de la santé et particulièrement dans la communauté médicale. Gyslaine Desrosiers apporte une solution simple pour désengorger les salles d'urgences du Québec, soit de confier à des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) tous les cas non urgents, (codes 4 et 5) comme les otites ou les infections respiratoires légères, mais les fédérations de médecins s'y opposent, sauf en régions périphériques. Par ailleurs, les IPS n'ont carrément pas le droit de pratiquer dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Pourquoi ? Parce que les fédérations de médecins s'y opposent. Dans le milieu de la santé, tout le monde sait que ce sont ces fédérations qui détiennent le vrai pouvoir dans notre système, car tout doit faire l'objet d'ententes avec elles. Mais personne ne bouge, de peur de se les mettre à dos. Elle-même a préféré attendre d'avoir terminé son mandat à l'OIIQ à

la fin de 2012, avant d'accorder une entrevue à L'actualité. Il y a deux ans, elle avait reçu un blâme du Collège des médecins pour avoir collaboré à un reportage de Radio-Canada sur ce sujet. (NDLR Émission Enquête, le 18 novembre 2010 sur les infirmières praticiennes spécialisées (IPS)). « La vérité, c'est qu'on ne peut pas parler, de crainte de paralyser toutes les relations futures avec les médecins », dit-elle, assurant ne pas vouloir partir en guerre contre ces derniers, avec qui elle a entretenu de bons rapports pendant ses 20 ans à la barre de l'OIIQ. « Tout ce que je veux, c'est qu'ils s'occupent des cas plus lourds, pour lesquels ils ont été formés. En ce moment, ils ont la main haute sur les services. C'est ce qui doit changer. Sinon, le système va s'effondrer, parce qu'on n'est pas organisé pour faire face à la pression qui va arriver. » Cette pression sera attribuable au vieillissement de la population et à la prévalence des maladies chroniques (comme le diabète ou l'hypertension), qui toucheront bientôt la moitié de la population. « Ca coûterait moins cher à l'État de faire appel à des IPS pour prendre la tension artérielle des patients, dit Gyslaine Desrosiers. Ce que les gens veulent, c'est un accès à des services de santé, pas nécessairement à un médecin. »

 Au 31 mars 2013, l'OIIQ comptait 72 365 membres dont 36 % sont titulaires d'un baccalauréat. L'arrivée de 3041 recrues compense les départs à la retraite.

Le 9 avril 2013, Le Soleil, l'éditorial de Brigitte Breton, intitulé <u>Formation des infirmières : le temps d'avancer</u>, fait valoir que les craintes syndicales que soulève le rehaussement de la formation initiale des futures infirmières sont légitimes mais elles ne doivent pas devenir un frein à la réalisation de cet objectif. Le Québec a déjà trop tardé et des considérations qui n'ont rien à voir avec la sécurité du public ou la qualité des soins ne doivent pas repousser indûment les changements nécessaires.

Cet argument a tellement plus de poids lorsqu'il est issu d'une éditorialiste.

• Le 11 mai 2013, CV La Presse a repris son portrait de la profession sous le thème Infirmière, mais il a changé de format. Il est désormais présenté dans le format électronique lapresse.ca, sous la rubrique Affaires. Ainsi, c'est sous le thème Infirmière: Une profession en transformation, qu'il fait une entrevue avec Lucie Tremblay, présidente de l'OIIQ, portant sur le rehaussement de la norme de formation initiale, et le commentaire de Régine Laurent, présidente de la FIQ, qui s'inquiète de la rapidité des événements. Le portrait de Nadine Juin, infirmière chef en clinique privée est dressé, ainsi que celui de deux infirmiers: Pierre Bellemo, un infirmier scolaire et Philippe Lamer, infirmier praticien spécialisé en néonatologie, ainsi qu'un tableau de trois formations.

Ce format a moins d'attrait que le précédent, mais sera inévitablement consulté par les jeunes qui constitueront la relève infirmière.

 Le 8 juillet 2013, Après que Lise Provost ait discrètement posé la candidature de Sylvie LeMay au journal La Presse, <u>Sylvie LeMay</u>, Prix Florence 2013, catégorie Recherche en sciences infirmières, est nommée Personnalité de la semaine La Presse – Ici Radio-Canada.

L'expérience nous a prouvé que ce titre est très prisé par les médecins. Qu'il soit remporté par une infirmière est une grande victoire. Cette nomination démontre clairement que les médecins n'ont pas l'exclusivité de l'accès aux soins.

- Le 6 octobre 2013, Après que Lise Provost soit restée au bureau jusqu'à 19 h 30 le vendredi soir précédent, pour présenter en catastrophe le dossier de mise en candidature de Danielle Blondeau au journal Le Soleil, <u>Danielle Blondeau</u>, Insigne du mérite 2013, est nommée *Personnalité de la semaine Le Soleil – Radio-Canada.* Un beau doublé.
 - NDLR: Mme Blondeau est décédée subitement, le 7 mai 2014, emportée par un accident cérébral vasculaire, à l'âge de 61 ans. Mme Blondeau était professeure associée et chercheuse à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, à Québec. Elle a enseigné pendant plus de 30 ans l'éthique aux étudiantes et étudiants en sciences infirmières. Elle présidait également le Comité d'éthique du Réseau de soins palliatifs du Québec.
- Le 11 janvier 2014, Après que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ait demandé au gouvernement du Québec, en juin 2012, de rendre obligatoire l'obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières avant d'accéder à la profession, Ariane Krol, éditorialiste à La Presse, publie un texte titré L'infirmière du futur, qui indique que le groupe de travail sur la formation de la relève infirmière n'a pas réussi à s'entendre sur l'imposition du bac universitaire comme condition d'accès à la profession. Il faudra bien en arriver là, car c'est dans cette direction que la profession évolue.
- Au 31 mars 2014, l'OIIQ comptait 73 145 membres, dont 57 000 travaillent dans le réseau. Il a enregistré 3606 nouvelles recrues en 2013-2014. On ne s'inquiète plus des départs massifs à la retraite.
- Le 10 mars 2014, CV La Presse perpétue la tradition que nous avons contribué à initier, avec un tour d'horizon de la profession. Une entrevue avec la présidente de l'OIIQ, Lucie Tremblay titrée <u>Infirmières et infirmiers : la plus belle profession du monde</u>, portant sur les soins qui seront éventuellement donnés dans la communauté. On y retrouve l'information sur les études menant à la profession et le portrait de trois infirmières et un infirmier : une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne, une infirmière clinicienne en soutien à domicile, une infirmière chef d'équipe en gériatrie, et un infirmier en santé mentale. De beaux témoignages.
- Au 31 mars 2015, l'OIIQ comptait 73 622, et 10.6 % sont des hommes, alors que la moyenne canadienne est de 7.1 %. De ce nombre, 28 688 détiennent un baccalauréat, soit 39 %. Nos efforts de positionnement continuent de porter ses fruits. (Voir Tableau statistiques)
- Le 7 octobre 2015, L'OIIQ et le Collège des médecins annoncent un gain majeur pour la population québécoise : Les infirmières et les infirmiers auront le droit de prescrire dans certaines situations cliniques, principalement dans les

domaines des soins de plaies et de la santé publique. Le règlement, qui découle de la *Loi médicale*, est entré en vigueur le 11 janvier 2016.

- C'est dire que l'impact du pouvoir d'influence de Lise Provost sur les médias a des répercussions sur la profession encore aujourd'hui. Voir le 29 octobre 2011.
- La dure bataille du rehaussement de la norme d'entrée à la profession au baccalauréat n'a pas encore été gagnée, mais au 31 mars 2015, la proportion d'infirmières titulaires d'un baccalauréat est de 39 %. C'est très bien.

STATISTIQUES – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INFIRMIÈRES AU QUÉBEC

À la fermeture du	Nbre d'infirmières	Nbre de bachelières	Nbre d'IPS (toutes
Tableau de l'OIIQ	inscrites au	(incluant cycles	spécialités
	Tableau	supérieurs)	confondues)
31 mars 2008	70 181	22 202	30
31 mars 2009	70 587	23 016	41
31 mars 2010	71 371	23 868	60
31 mars 2011	71 399	24 506	99
31 mars 2012	72 169	25 209	149
31 mars 2013	72 365	25 734	183
31 mars 2014	73 145	27 664*	232
31 mars 2015	73 622	28 688	284
31 mars 2016	74 206	29 688	364
31 mars 2017	74 469	31 171	413

Source : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

CONCLUSION. EN 140 CARACTÈRES

L'infirmière s'instruit sans cesse pour soigner la population, jour et nuit, à tous les âges de la vie. Elles sont 74 469, dispersées au Québec, à veiller à notre santé.

Ce fut un privilège et un honneur de servir les infirmières et les infirmiers.

Lise Provost, M. Sc., M. Éd., Adm. A. PROL05584904
Attachée de presse retraitée de L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec 2121, John McCurdy
Saint-Laurent (QC)
H4R 3H8
514 336-6693

Mise à jour : 11 novembre 2017

^{*}Le nombre d'environ 1000 serait attribuable aux infirmières françaises, le diplôme d'État infirmier français ayant été reconnu par le MICC et les universités du Québec, comme étant équivalent au baccalauréat.